

CONTRAT DE CONCEPTION SITE
INTERNET

Entre les SOUSSIGNES

La société **Argan Design**, (Développement Web) dont le siège social est situé à N° 123, bloc F 09, Cité Dakhla Agadir, représentée par Mr Hassan ELHASNALI habilité à signer; Ci-après dénommée « le Concepteur »

D'UNE PART

ET

La société
représenté par
habilité à signer; Ci-après dénommé « le Client »

D'AUTRE PART

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Concepteur, à la demande du Client, concevra et réalisera le site Internet du Client.

ARTICLE 2 – DUREE DU CONTRAT

La conception du site Internet devra être achevée au plus tard le et sous réserve de fourniture des données nécessaires à la réalisation par le client.

ARTICLE 3 – PRESTATIONS DU CONCEPTEUR

3.1 Conception du site Internet

Le Concepteur réalisera la conception du service Internet.

- concevoir et développer le site Web du client (ci-après appelé "le site Web") en fonction des spécifications du présent contrat

- La conception de l'architecture d'information et de l'organisation du site Web, en plus de la navigation au sein de celui-ci;
- La conception, la rédaction et la mise en forme du contenu en fonction de l'information, de la documentation, ainsi que des textes, dessins, icônes, images, illustrations, photographies, tableaux et autres éléments fournis par le client

Conformément aux spécifications (ci-après collectivement appelés "les éléments d'information");

- L'encodage des pages du site Web (ci-après collectivement appelées "les pages

Web") et la programmation des composants logiciels requis, y compris, s'il y a lieu et de façon non limitative, les scripts, applets, applications, programmes, fichiers exécutables, logiciels, moteurs de recherche, moteurs de gestion de bases de données et composants multimédia (ci-après collectivement appelés "les composants logiciels");

- La conception visuelle des pages Web, y compris la conception graphique et infographique des textes, dessins, icônes, images, illustrations, photographies, tableaux et autres éléments requis par les

spécifications (ci-après collectivement appelés "les éléments graphiques");

c) procéder aux tests de fonctionnement du site Web;

d) installer le site Web sur le serveur Web indiqué dans les spécifications (ci-après appelé "Le serveur Web");

Le Client devra communiquer au Concepteur toutes les informations nécessaires à la conception du site Internet et à sa réactualisation, qui lui seront demandées par le Concepteur.

ARTICLE 4 – RESPONSABILITE DU CONCEPTEUR

Le Concepteur garantit qu'il atteindra les objectifs fixés par le Client.

A cette fin, le Concepteur devra mettre en oeuvre les techniques les plus adaptées aux besoins exprimés par le Client et fournir des prestations d'une qualité répondant aux normes de qualité.

Seront installés sur le site web les fonctionnalités suivantes :

- **Bases de données**
- **Formulaires de contacts**
- **Forum de discussion**
- **Radio publique ou avec autorisation préalable**
- **News lettres**
- **Livre d'or**
- **bannières publicitaires**
- **Galerie photo**
- **Vidéo et audio en ligne**

ARTICLE 5 – RESPONSABILITE DU CLIENT

Les informations diffusées sur le site Internet par le Client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le Client s'engage à fournir au Concepteur des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

ARTICLE 6 – PROPRIETE

L'ensemble des informations apportées par le Client de quelque nature que ce soit et sous quelque format que ce soit (et notamment les pages HTML, fichiers images, sons, vidéo, etc) sont et resteront à tout moment la propriété du Client.

Pour ce qui est des créations réalisées par le Concepteur pour le Client, ce dernier en acquiert la propriété au fur et à mesure du paiement des sommes dues pour la réalisation des travaux en vertu de l'article 8 du présent contrat.

Au règlement total du montant, le concepteur s'engage à fournir au client une version de son site Internet dans un support Cd-rom, ainsi que le mot de passe et le nom d'utilisateur pour l'accès à son espace d'hébergement.

Le Client sera donc libre de modifier ou de reproduire l'ensemble des pages du site Internet, les fichiers, programmes ou composantes du site Internet ainsi que ses réactualisations, et ce pour une durée illimitée.

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITE

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

ARTICLE 8 – CONDITIONS FINANCIERES

La création du site Internet du Client sera facturée par le Concepteur pour un montant forfaitaire de DHS HT.

Ce paiement s'effectuera de la manière suivante :

- 50% à la commande
- 50% à la mise en ligne du site et la livraison du CD-ROM.

ARTICLE 9 – RESILIATION

En cas de manquement grave par l'une des parties aux obligations des présentes, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous les dommages intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Lorsque la résiliation est due à un manquement du Concepteur, celui-ci devra remettre au Client tous les documents en sa possession concernant les travaux effectués dans le cadre du présent contrat.

ARTICLE 10 – LITIGES

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat.

Le présent contrat est soumis au loi marocain et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal compétent à Agadir.

Fait en deux exemplaires originaux à AGADIR, le

2010

Pour le Concepteur(Argan Design)

Pour le Client